

Une vision intégrée pour un modèle forestier durable

Mémoire du Syndicat des Métallos

dans le cadre de la Consultation sur l'avenir de la forêt

Table des matières

Avant-p	ropos	3
Introduc	etion	3
1. Des	s parties prenantes essentielles	4
2. Le	dialogue social au cœur de la transition	4
3. Une	e vision intégrée	5
4. Un	diagnostic à établir	6
5. Que	elques composantes d'un nouveau modèle forestier	7
5.1	Protection et aménagement	7
5.2	Récolte et reboisement	8
5.3	L'échec du Bureau de mise en marché des bois	9
5.4	Optimiser et privilégier la valeur ajoutée	10
5.5	Élargir la base industrielle par la création de nouvelles filières	11
5.6	De nouveaux emplois	13
Conclusion		13

Consultation sur l'avenir de la forêt

Avant-propos

Le Syndicat des Métallos, affilié à la FTQ, est le plus important syndicat du secteur privé au Québec.

Il regroupe plus de 60 000 travailleur.euse.s de tous les secteurs économiques (mines, métallurgie, bois, fabrication industrielle, sécurité, hôtellerie, restauration, camionnage, etc.).

Il représente plus de 2500 travailleur.euse.s de l'industrie du bois à travers le Québec. On les retrouve plus particulièrement autour de Chibougamau et de Chapais, ainsi que dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour ce qui est de la récolte et de la première transformation. Des travailleur.euse.s métallos transforment aussi divers produits issus de la forêt dans plusieurs autres régions, dont la Côte-Nord et Chaudière-Appalaches.

Introduction

L'été 2023 restera gravé dans l'histoire forestière du Québec. Ce qui s'est passé au cours de ces mois terribles n'a pas seulement perturbé l'industrie : le milieu forestier et le Québec entier ont réalisé qu'il ne s'agissait pas d'une saison des feux de forêt comme il y en avait chaque année depuis longtemps, mais bien d'une catastrophe écologique. La crise climatique s'est imposée dans nos vies avec une évidence jusque-là inégalée. Les dégâts ont été immenses, et nous n'avons pas fini d'en prendre la mesure.

Même avant les feux, le Syndicat des Métallos, à l'instar de plusieurs autres intervenant.e.s, soulignait déjà les défis d'approvisionnement futurs. Rythme rapide de récolte, impératifs de protection du caribou forestier, impacts des changements climatiques sur la forêt et difficu ltés de régénération : les écueils obligeant à revoir à la baisse les calculs de possibilité forestière étaient déjà nombreux. Voilà qu'en un seul été, les feux de forêt ont retranché près d'un million d'hectares de ces calculs, selon les données préliminaires du Forestier en chef¹.

Cette réflexion tombe à point nommé. Le Syndicat des Métallos salue l'initiative de la ministre de tenir une consultation sur l'avenir de la forêt, et réitère son engagement à construire un avenir durable pour la forêt ainsi que pour toutes les industries et localités qu'elle fait vivre. Nous avons tenu à nous faire entendre parce que cet avenir est intimement lié à celui des travailleur.euse.s et de la population.

¹ https://ici.radio-canada.ca/nouv<u>elle/2030985/impacts-feux-forets-possibilite-forestiere</u>

1. Des parties prenantes essentielles

C'est un immense défi qui se pose au Québec forestier, et pour le relever, il faudra une mobilisation sans précédent, un dialogue social soutenu ainsi qu'une concertation efficace. Les Métallos déplorent d'avoir constaté que les documents de consultation ne font aucune place aux enjeux de main-d'œuvre dans les diverses pistes à explorer. C'est une lacune majeure.

De plus, nous aurions souhaité avoir un portrait plus clair des conséquences des récents feux de forêt, du plan de protection du caribou sur les possibilités forestières et de la crise climatique. Concrètement, une réflexion lucide nécessite un portrait le plus juste possible de la situation pour en appréhender les effets.

Un climat d'insécurité est déjà bien installé, et les divers scénarios qui circulent – fondés ou non – concernant les pertes d'approvisionnement et leurs conséquences sur la survie de plusieurs usines inquiètent déjà beaucoup de gens.

On peut entrevoir que les prochaines années seront marquées par plusieurs décisions et changements dans le domaine de l'industrie forestière. Alors que plusieurs entreprises à l'œuvre dans le secteur appartiennent à des intérêts étrangers, on doit garder les travailleur.euse.s et les populations au centre des préoccupations.

Certes, compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre qui sévit au Québec, certain.e.s protagonistes ont peut-être moins tendance à s'inquiéter d'éventuelles pertes d'emplois. Mais il faut garder en tête le rôle crucial que joue l'économie découlant de la forêt dans plusieurs régions. Puisqu'on vit déjà une transition sur le plan de la main-d'œuvre, il importe de réfléchir avec sérieux à l'avenir des métiers et professions du secteur forestier et d'envisager de nouveaux types d'emplois découlant de l'exploitation forestière sur ces territoires.

Une mutation s'entame, et de nouveaux modèles d'exploitation verront le jour. Les travailleur.euse.s seront parmi les premières personnes concernées par les décisions liées à l'exploitation de la forêt. Ils et elles doivent donc être consulté.e.s, et ce, autrement que par l'intermédiaire des compagnies qui les emploient.

Les travailleur.euse.s d'aujourd'hui doivent trouver leur place dans les nouveaux modèles, tout comme ceux et celles qui leur succéderont.

Les travailleur.euse.s et leurs organisations sont et doivent être reconnu.e.s et mobilisé.e.s en tant que parties prenantes essentielles. Au bout du compte, il en va de l'occupation de notre territoire.

2. Le dialogue social au cœur de la transition

Le chantier qui s'ouvre devant nous va au-delà des simples changements symboliques. Les forêts seront de plus en plus touchées par les changements climatiques. Les feux de forêt qui ont sévi en 2023 marquent le début d'un nouveau paradigme. La situation commande une réflexion en profondeur qui jettera les bases d'un nouveau modèle.

Le succès de la présente consultation et, plus largement, celui des solutions à envisager ne sera assuré que si des discussions franches peuvent s'amorcer dans un cadre de dialogue social rigoureux, qui regroupe les contributions et le potentiel de toutes les parties.

Le Forestier en chef a insisté sur la nécessité d'établir une *vision commune* pour faire face aux menaces qui pèsent sur l'avenir de la forêt et de l'industrie forestière. Vous-même, Madame la Ministre et votre ministère avez insisté sur la nécessité d'élaborer **une vision partagée.** Les Métallos souscrivent entièrement à cette approche.

Or, nous tenons à rappeler que cela ne se fera pas d'un seul coup, à l'occasion d'un seul événement de consultation. Les solutions n'apparaîtront pas au premier examen. Et leur éventuelle application exigera des arbitrages majeurs entre les diverses parties prenantes.

Pour être efficaces et porter leurs fruits, les solutions envisagées devront s'appuyer sur un consensus social fort. La mise en place des mécanismes et forums requis doit être envisagée dès maintenant, car ce sont là des composantes essentielles du modèle à inventer.

Toutes les parties prenantes du secteur doivent être mises à contribution; les travailleur.euse.s et leurs organisations ont des propositions à soumettre, ainsi que des attentes quant à l'avenir de l'industrie et, surtout, de leurs communautés.

3. Une vision intégrée

Le modèle d'exploitation de la forêt des dernières décennies, voire du dernier siècle, autour duquel s'est articulé le développement de plusieurs régions, devra être revu en profondeur pour faire face aux défis contemporains et à ceux que posent les changements climatiques. Le Syndicat des Métallos souhaite qu'une vision intégrée puisse émerger de la présente réflexion afin qu'un modèle d'exploitation durable puisse être déployé.

La dimension industrielle est certes fondamentale : la forêt québécoise est une richesse fabuleuse. Mais cette richesse doit servir le bien commun et l'intérêt général. Et elle ne pourra le faire que si les exigences écologiques pour la santé des forêts sont respectées. Si l'objectif d'assurer la pérennité des écosystèmes forestiers et de la biodiversité fait consensus, les modalités d'une foresterie durable font encore l'objet de vives discussions, tant chez les spécialistes que chez les têtes dirigeantes de l'économie.

Les Métallos tiennent à réitérer leur désir que les principes de la foresterie durable soient placés au cœur du modèle à inventer. La façon dont ces principes doivent s'incarner ne pourra s'établir sans trouver un arbitrage satisfaisant entre le bien commun, les intérêts économiques et les aspirations des populations qui désirent vivre de la forêt. Le temps où la vocation du milieu reste entièrement à la merci des cycles d'affaires de l'industrie doit être révolu.

Les différentes entreprises du secteur ont chacun leur créneau précis, et revendiquent des politiques publiques en conséquence. La mise en œuvre d'une vision intégrée demandera d'aller au-delà de ce qui se fait déjà pour réfléchir au modèle d'avenir. Une foresterie durable est une foresterie au service de la pérennité non seulement des écosystèmes forestiers, mais aussi de la vocation forestière des populations locales.

Comme syndicat qui représente les travailleur.euse.s, et par conséquent les communautés qu'ils et elles forment, les Métallos sont d'avis qu'une vision intégrée doit s'incarner dans un plan de match concret, avec une feuille de route clairement balisée. C'est d'abord au gouvernement du Québec qu'il revient d'exercer un leadership fort et de déployer les moyens nécessaires pour mettre en place un plan de mobilisation qui soit réellement rassembleur.

Comme il le fait pour la filière batterie ou encore pour le développement de l'aluminium vert au Québec, le gouvernement devrait aborder la sortie de crise avec une approche d'ensemble, soutenue par des moyens conséquents.

La forêt québécoise et les populations qui en vivent ont besoin d'une vision d'avenir qui placera le développement à la hauteur des défis sans précédent qui se pointent à l'horizon, et dont la catastrophe de 2023 a donné un premier aperçu.

Si la forêt a été le moteur de la naissance et du développement de nos régions, elle peut aussi faire partie de son avenir. Mais pour y arriver, une mutation en profondeur du modèle doit s'opérer pour tirer le maximum de ce que la forêt peut nous offrir en matière de développement économique et d'emplois, sans pour autant en altérer les perspectives d'avenir. Laissé à lui-même, le système actuel ne fera que s'enfoncer dans un modèle non viable à long terme. Nous sommes convaincu.e.s que seul un leadership gouvernemental fort, assorti des moyens appropriés, permettra d'effectuer le virage nécessaire pour que le bois s'impose comme une filière d'avenir.

4. Un diagnostic à établir

Pour esquisser les contours de cette vision intégrée, encore faut-il avoir un portrait exact de la situation actuelle. À cet égard, il y a quelque chose de dysfonctionnel à tenir des consultations alors qu'une pièce importante du casse-tête manque au dossier. Déjà que les impacts directs des feux de forêt sur les approvisionnements sont particulièrement inquiétants, il est encore plus difficile de réfléchir à la façon d'y faire face sans connaître les objectifs, les modalités et le calendrier de déploiement du plan de protection du caribou.

Il est d'ailleurs très important de bien situer l'impact des feux sur la dynamique d'ensemble de l'industrie et sur celle des localités. Les régions et les usines qui s'y trouvent n'ont pas toutes subi les mêmes dégâts ni les mêmes pertes. La forêt étant une ressource publique et un patrimoine commun à tou.te.s les Québécois.e.s, il serait injuste de faire porter le fardeau des conséquences aux seules victimes de la catastrophe. Les solutions à imaginer doivent selon nous obéir à un principe de solidarité fondamental : la mutualisation. Il faut envisager les solutions à mettre en place en imaginant les meilleures règles de partage pour éviter de compromettre la situation des usines et des populations déjà fragilisées.

Le gouvernement du Québec doit définir les conditions pour que les mesures de mitigation soient dans l'intérêt de tou.te.s, travailleur.euse.s et résident.e.s y compris.

Même s'il reste à en établir le détail, le diagnostic tel qu'il se laisse entrevoir impose d'ores et déjà deux constats impitoyables :

- Le bois se fera plus rare, et les approvisionnements devront être revus, ce qui provoquera des perturbations inévitables. La logique économique que va créer cette rareté relative porte néanmoins sa part de nouvelles positives pour la recherche des moyens de mitiger les dégâts : le bois aura, et a déjà, plus de valeur.
- La réduction des approvisionnent condamne, en quelque sorte, tout le secteur forestier à l'innovation. Il faudra non plus se contenter de faire moins et de s'ajuster à la baisse, mais bien faire plus et mieux, avec moins. C'est la logique d'optimisation qui devient en quelque sorte incontournable.

Ces deux constats dressent la ligne de conduite à suivre pour inventer le nouveau modèle.

5. Quelques composantes d'un nouveau modèle forestier

Le modèle que les Métallos souhaitent voir réinventer, c'est celui qui préservera et enrichira la vocation économique des populations locales et régionales. C'est aussi celui qui permettra la mise en valeur de tout le potentiel de la forêt en cherchant la meilleure combinaison d'usages et de moyens, selon la diversité des milieux et l'état des écosystèmes forestiers auxquels ils appartiennent.

5.1 Protection et aménagement

La forêt se faisant de plus en plus rare, il importe de tout mettre en œuvre pour la protéger, l'aménager et améliorer les conditions de sa régénération.

Une meilleure protection des forêts passe nécessairement par un investissement accru dans les moyens de luttes aux feux. Il faut accorder à la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) des moyens adaptés aux conditions imposées par les changements climatiques. Cela peut se traduire par des budgets accrus de recherche et d'innovation ou de meilleurs outils et appareils. Il faut surtout mettre en place des programmes et conditions de travail qui favoriseront la professionnalisation de tous les corps de métier engagés dans la lutte sur le terrain.

L'aménagement des forêts est un complément essentiel pour le succès des opérations de protection. L'été 2023 a détruit des milliards de mètres cubes de bois et provoqué des perturbations des écosystèmes dont nous n'avons pas encore pris toute la mesure. Déjà, on commence à s'inquiéter de la perspective d'une saison précoce des feux en 2024, vu le peu de précipitations de neige et les températures chaudes de l'hiver. Il faut accroître les efforts de diagnostic et de bilan de cette catastrophe écologique en croissance que sont les feux de forêt. À l'évidence, il faudra aussi mieux mesurer le risque de feu dans l'évaluation des attributions.

La qualité du portrait déterminera la portée et l'efficacité des mesures à mettre en place pour inscrire la stratégie de restauration dans les transformations biologiques qu'imposent déjà les changements climatiques. Les efforts de régénération ne doivent pas seulement être conjugués pour obéir à la logique de l'approvisionnement. Il faut dès maintenant envisager que le renouvellement des peuplements forestiers repose sur des combinaisons différentes d'essences. La recherche scientifique doit servir de guide en ce sens, et non pas au maintien des pratiques actuelles définies sur des besoins d'approvisionnement appelés à changer radicalement.

Les interventions de plantation devront donc être ajustées en conséquence. On comprend dès lors que les choix d'aménagement déterminent des options de développement industriel qu'il faut prendre en compte dans une perspective à long terme. Les transformations et les réactions des écosystèmes forestiers vont avoir pour conséquence de modifier les modèles de valorisation industrielle.

À cet égard, les interventions de foresterie intensive vont sans doute devoir s'imposer. En effet, comme une plus grande partie du territoire sera protégée, il faudra maximiser la culture sur les territoires dédiés à la foresterie pour y augmenter la production en mètres cubes de bois. Cependant, il faudra éviter l'erreur de concevoir le modèle de foresterie intensive en le basant uniquement sur les besoins des industries existantes.

5.2 Récolte et reboisement

Dans cette optique, les activités de récolte forestière sont appelées à changer. Comme il y a moins de bois à prélever, il faut s'assurer de tirer le maximum de l'ensemble de la matière ligneuse. L'intensification nous apparaît être au cœur d'une meilleure utilisation de la ressource. Il faut faire davantage avec les portions de terrains soumises à l'exploitation forestière.

La tendance actuelle dans l'industrie consiste à prélever le meilleur des arbres, soit la matière ligneuse la plus propice à la fabrication de planches de bois deux-par-quatre. Les branches, les troncs, les racines et les cimes sont souvent laissés sur place, dégageant au cours du processus de décomposition une quantité importante de gaz à effet de serre (GES). De plus, une opération de traitement supplémentaire de la forêt est nécessaire avant que le terrain en question puisse faire l'objet d'une plantation. Il s'agit de l'assemblage de la matière ligneuse résiduelle en andain.

Plutôt que de faire de l'andain dans un deuxième temps et de laisser le tout pourrir sur place, il nous apparaît plus judicieux de procéder à une récolte plus intensive dès le départ. Cela faciliterait par le fait même les opérations de plantation.

En plus des usages habituels pour la fabrication de bois de construction, la récolte de l'ensemble de la matière ligneuse est associée à une multiplication des sous-produits du bois venant s'ajouter à la traditionnelle pâte à papier : huile pyrolytique, biocarburants et biocarbone et biochar (utilisé notamment pour amender les sols en agriculture).

Ce type de récolte nécessite cependant une modulation des prix des redevances en conséquence, puisque les différents types de matière ligneuse n'ont pas tous la même valeur. Il faut qu'il y ait des incitatifs à récolter ces matières de prime abord moins rentables.

On doit également viser une transformation du secteur industriel afin de favoriser le développement de complexes intégrés qui soient en mesure de valoriser l'ensemble de la matière ligneuse. Notre bois est précieux, il faut en tirer le maximum.

Parallèlement à cette récolte « intensive », il faut aussi investir massivement dans le reboisement. Cet exercice doit s'appuyer sur les meilleures connaissances scientifiques en la matière pour assurer l'adaptabilité de la forêt aux nouvelles conditions climatiques.

Peut-être faut-il réfléchir à des programmes pour encourager les investissements dans la sylviculture et garantir l'investissement à long terme.

Dans l'intervalle, alors que les forêts publiques replantées ne sont pas encore matures et que le bois manque sur les terres publiques, les forêts privées pourraient être une source d'approvisionnement temporaire. Or, ce n'est pas le cas dans toutes les régions, d'où l'importance d'analyser ces situations dans l'ensemble du Québec.

5.3 L'échec du Bureau de mise en marché des bois

Alors qu'on réfléchit à l'ensemble du modèle forestier, force est de tirer un constat plutôt négatif de la plus récente réforme, qui consistait à soustraire une partie des lots des garanties d'approvisionnement pour les mettre aux enchères. L'introduction du Bureau de mise en marché des bois (BMMB), qui visait initialement à démontrer le libre marché en vigueur dans le régime forestier québécois en réponse aux accusations américaines de dumping sur le bois d'œuvre, n'a pas permis d'apaiser le courroux américain. Pire encore, il a eu des effets néfastes sur le fonctionnement de l'industrie québécoise et pourrait même la menacer gravement dans un proche avenir.

La mise aux enchères des lots menace la stabilité des prix et l'approvisionnement. Il y a toujours un décalage entre les prix du bois de l'année précédente et de l'année courante. À preuve, après la pandémie, les prix des lots de bois étaient artificiellement gonflés par la forte demande de l'année précédente, ce qui a haussé les prix des lots du BMMB, tandis que les prix réels, eux, avaient diminué. On peut s'attendre à des distorsions engendrées par la raréfaction de la ressource. De ce fait, la rentabilité de plusieurs usines risque d'être compromise par d'éventuels délais d'ajustement des prix, sans pour autant que cela n'entraîne de modification dans la façon dont est exploitée la forêt. Si la mise aux enchères accroît la concurrence des compagnies entre elles, elle n'introduit pas d'incitatif afin d'augmenter la valeur ajoutée produite au Québec.

Du point de vue syndical, il faut également souligner que les enchères ont un effet pernicieux sur l'organisation du travail et le régime de relations de travail. Malheureusement, cette réforme a eu pour effet de tirer vers le bas les conditions des travailleur.euse.s forestier.ère.s, qui bûchent souvent à moindres coûts sur ces territoires.

Comme les volumes obtenus aux enchères sortent du périmètre des conventions collectives, les travailleur.euse.s affecté.e.s à la récolte y sont moins bien payé.e.s que s'ils ou elles récoltaient sur les lots faisant partie des garanties d'approvisionnement visées par

une convention collective. Il faut corriger cette situation pour éviter tout effet déstabilisateur sur le régime de relations de travail et l'affaiblissement des conditions de travail de ceux et celles qui assurent la récolte. Au moment où la pénurie de main-d'œuvre fait rage, il importe d'envoyer le signal que les emplois en forêt sont des métiers de qualité et d'avenir.

Si le gouvernement souhaite réellement soustraire la production québécoise de bois aux tarifs américains, la solution qui s'impose est beaucoup moins alambiquée : privilégions la transformation au Québec. En effet, les tarifs ne s'appliquent pas au bois transformé, mais seulement au bois d'œuvre. Les Métallos préconisent de revenir aux garanties d'approvisionnement antérieures, en modulant les redevances selon la transformation.

Il faut instaurer un système de redevances avec des incitatifs financiers pour favoriser la récolte de l'ensemble de la matière première ainsi que la transformation de cette dernière. La tarification doit favoriser l'émergence de complexes intégrés qui assurent une transformation complète de la ressource et fabriquent des produits à forte valeur ajoutée.

5.4 Optimiser et privilégier la valeur ajoutée

Comme le bois se fait rare, la seule façon de préserver un niveau comparable de retombées économiques dans nos régions est de l'utiliser pour fabriquer des produits à plus forte valeur ajoutée. On ne sort pas d'une crise en perpétuant le statu quo. Il faut faire plus et mieux avec chaque arbre abattu restant.

Il serait irresponsable de changer les règles de récolte, alors qu'on anticipe déjà sur la possibilité forestière future. En outre, les changements climatiques ainsi que les impératifs de protection du caribou exerceront aussi une pression à la baisse sur la possibilité forestière.

Il faut donc réorganiser les attributions des volumes de bois pour privilégier son utilisation dans la fabrication de produits à plus grande valeur ajoutée. Une vision d'avenir doit exiger que toute réorganisation des attributions soit accompagnée de projets d'optimisation de la transformation et d'accroissement de la valeur ajoutée.

Il faut mobiliser l'industrie en déployant une nouvelle grille de redevances beaucoup plus exigeante, une grille qui rendrait bien plus onéreuse l'exploitation de première transformation, et qui favoriserait la deuxième et la troisième transformation. Cette tarification dynamique visant un niveau de redevance avantageux sur la troisième transformation constituerait un puissant incitatif à l'innovation.

Voilà des années que les observateurs et experts déplorent la lenteur du développement de la deuxième et de la troisième transformation. Il faut profiter de la crise de l'approvisionnement pour corriger le tir, ce qui demande une détermination sans faille de la part de l'État.

Cela nécessite également des investissements gouvernementaux considérables pour la recherche et le développement ainsi que pour la construction de nouvelles usines de transformation novatrices.

Les politiques publiques touchant le logement et la construction pourraient être davantage mises à contribution en accroissant les exigences d'utilisation du bois sous ses diverses formes. Pensons par exemple aux possibilités offertes par les besoins de rénovation des bâtiments publics et de construction de CPE, de résidences pour personnes âgées ainsi que de logements locatifs.

L'exercice doit se faire en priorisant le développement local et régional. Les nouvelles installations devraient être établies dans les régions où l'économie est déjà liée à la forêt, afin de permettre une transition des emplois de la transformation primaire vers la deuxième et la troisième transformation.

Ce développement économique du secteur de la transformation devrait obligatoirement être accompagné d'un plan de main-d'œuvre pour veiller à ce que les travailleur.euse.s puissent occuper les nouveaux emplois créés.

L'exemple du succès de Chantiers Chibougamau démontre bien qu'une telle approche est possible. On y a lancé une vaste gamme de produits à forte valeur ajoutée, dont plusieurs remplacent avantageusement des matériaux de construction caractérisés par une plus forte empreinte carbone. Pour sortir de la crise, il faut désormais prendre les moyens de faire naître des dizaines d'initiatives de ce genre.

5.5 Élargir la base industrielle par la création de nouvelles filières

Pour qu'une véritable vision d'avenir intégrée puisse voir le jour, il faut pouvoir envisager d'élargir la base industrielle par la création de nouvelles filières. En effet, il faut cesser de voir la forêt exclusivement comme un réservoir de matériaux de construction.

Par ailleurs, il serait opportun de rappeler le potentiel méconnu et sous-estimé des filières des produits forestiers non ligneux (PFNL), qui pourraient fournir des occasions et des moyens d'atténuer les dégâts provoqués par les feux.

Une attention toute particulière doit être accordée aux filières susceptibles de contribuer à la décarbonation de nos procédés industriels et de notre économie en général. On pourrait même penser à faire profiter ces nouvelles filières industrielles de crédits compensatoires de carbone.

L'usine de Bioénergie AE est un excellent exemple d'une nouvelle filière industrielle liée à la décarbonation. L'huile pyrolytique qui y est fabriquée à partir du traitement des résidus forestiers de la Côte-Nord contribue à réduire la consommation de mazout lourd à l'usine de bouletage d'ArcelorMittal à Port-Cartier.

On pourrait citer également le potentiel de la production de biocharbon qui, une fois en poudre, peut s'intégrer à de nombreux procédés industriels requérant un apport en carbone (biocarbone), et constitue une solution de rechange aux intrants d'origine fossile. Il n'est peut-être pas si loin le jour où des biocarburants permettront à des avions de voler et à des navires de traverser les océans. Les filières de production de biocarburants mériteraient une plus grande considération industrielle.

Les arbres abîmés par les feux ou par des insectes comme la tordeuse d'épinettes, ainsi que d'autres résidus moins intéressants pour les filières traditionnelles, pourraient aussi

être utilisés pour la production de biochar, une sorte d'engrais. Quoi de mieux que de capter et de stocker ainsi du carbone dans le sol? Cet amendement du sol permet aussi de mettre au service de l'agriculture et de l'agroforesterie les résidus de la forêt qui auraient autrement généré des émissions de GES par la décomposition.

Le potentiel des arbres pour la décontamination des sites pollués et dégradés commence à peine à être connu. Les diverses filières de phyto-intervention recèlent un immense potentiel qui peut être mis à contribution aussi bien pour le traitement des eaux usées que pour la restauration de sites miniers ou industriels contaminés. Il serait temps de les considérer comme des composantes à part entière de l'écosystème de l'industrie forestière.

La forêt est une ressource renouvelable dont le potentiel est en voie de redéfinition radicale grâce aux avancées de l'écologie et des divers volets des sciences biologiques, en particulier la xylochimie (partie de la chimie qui s'applique au bois), et des divers volets des technologies de phytoproduction. Le Québec possède en ces domaines des expertises exceptionnelles qui pourraient bien davantage être mises à contribution.

Les avancées de la science définissent d'ores et déjà la forêt comme un réservoir de molécules qui ont d'énormes potentiels de renouvellement des matières comme les bioplastiques. On peut également penser aux divers procédés d'extraction de molécules du bois utilisables dans le domaine pharmaceutique et dans divers domaines industriels. Plusieurs établissements universitaires et centres de recherche hébergent déjà tout un contingent de chercheurs émérites dans ces domaines. Citons notamment l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV) et le centre Biopterre, dont les travaux pourraient accélérer l'émergence de filières industrielles à forte valeur ajoutée, à condition que les transferts technologiques soient intensifiés et mieux dirigés dans le cadre d'une stratégie forestière intégrée.

La diversification des filières, tout comme l'adaptation nécessaire aux changements climatiques, commandera une réflexion quant aux sortes d'essences utilisées pour le reboisement. On peut penser notamment au recours à des essences à croissance rapide, comme documenté par l'IRBV, en particulier certaines variétés de saules, qui pourraient servir à la régénération de certains sites forestiers dégradés ou encore à des terres en friche sans potentiel agricole, pour doter le secteur forestier de plantations énergétiques au service de toute une industrie de la biomasse.

Une chose est certaine, le potentiel de l'industrie forestière dans la décarbonation de notre économie est immense. Le gouvernement a tout intérêt à articuler et à mettre en œuvre une vision en ce sens, à soutenir massivement la recherche et le développement pour en permettre l'émergence et à appuyer l'essor de ces nouvelles filières industrielles, notamment par des fonds de démarrage industriel. Nos forêts peuvent largement contribuer à décarboner le Québec, et même au-delà.

5.6 De nouveaux emplois

Dans toute la restructuration du secteur de la forêt et de la transformation de cette ressource, il importe de garder au centre de notre réflexion la nécessité de maintenir des emplois de qualité dans nos régions dites « ressources ».

Certes, des emplois risquent de disparaître dans la récolte traditionnelle, et peut-être même avec la diminution de certaines activités (comme celles des scieries et des usines de pâte à papier). Ceux-ci doivent absolument être compensés par la création de nouveaux emplois liés au reboisement, à une forme plus intensive de récolte, à une transformation accrue de la fibre et au développement des nouvelles filières industrielles.

Pour éviter un choc et une dévitalisation de plusieurs régions, on doit veiller au maintien des activités forestières dans les localités qui ont traditionnellement vécu des activités économiques découlant de la forêt. Souvent, c'est le principal moteur économique. Maintenir une activité économique liée au bois dans une région, c'est en assurer la vitalité à long terme.

Il faut concevoir le nouveau modèle de développement comme le déploiement d'une véritable infrastructure industrielle visant à renforcer la vocation économique des communautés dont l'histoire est liée à la forêt.

On ne vivra peut-être plus de la forêt de la même façon, mais on doit pouvoir continuer à en vivre avec de bons emplois dans des industries à forte valeur ajoutée. Il faut maximiser les retombées économiques de l'industrie forestière en transformant au maximum la ressource au Québec.

Le principe du maintien des emplois et de la transition des travailleur.euse.s vers les nouveaux emplois créés doit figurer au cœur de la réflexion et surtout de la mise en œuvre d'une vision d'avenir de l'économie forestière. C'est un enjeu d'occupation du territoire et de vitalité des régions.

Conclusion

Nos membres sont fier.ère.s de vivre de la forêt. C'est une industrie noble et une ressource renouvelable, qui contribue à la décarbonation du Québec et a le potentiel de le faire encore davantage.

Nos membres dans le secteur de la forêt et du bois espèrent pouvoir en vivre encore longtemps, grâce à un modèle de développement durable respectueux de l'environnement et qui assure la pérennité de la ressource.

Les Métallos ont maintes fois affirmé leur conviction selon laquelle le développement de l'industrie forestière est parfaitement conciliable avec la protection de l'environnement. Nous sommes tout aussi convaincu.e.s que, pour traverser la crise actuelle et relever les défis de la transition économique du Québec vers un modèle plus durable et décarboné, il faut la participation active des travailleur.euse.s.

Le dialogue social doit être au cœur de la recherche des voies de sortie de crise et du nouveau modèle à mettre en place. C'est ainsi que le Québec pourra s'assurer que tout le

monde gagne au change. Les Métallos sont persuadé.e.s que la conjoncture actuelle présente des occasions exceptionnelles de corriger certaines des lacunes majeures du développement forestier comme on le connaît aujourd'hui.

Pour y arriver, nous invitons le gouvernement à déployer une vision intégrée axée sur une meilleure foresterie, la transformation de la ressource au Québec et le développement de nouvelles filières liées à la décarbonation de notre économie. Cette vision intégrée doit prendre en compte avant tout les travailleur.euse.s et les populations, et pas seulement les intérêts des entreprises, souvent multinationales, qui les ont exploités jusqu'à ce jour.

Pour permettre la nécessaire transition vers une économie d'avenir, cette vision intégrée doit être accompagnée d'investissements gouvernementaux conséquents. Le gouvernement fédéral devra aussi être mis à contribution, notamment au chapitre du financement de ce nouveau modèle de développement.

La forêt québécoise a trop longtemps été un patrimoine mal géré. La crise actuelle doit être une occasion de faire mieux. Nous sommes convaincu.e.s qu'un exercice rigoureux de concertation et de révision globale du régime et du modèle forestiers apportera une prospérité encore plus grande, plus durable et plus juste.